

Pense bête , notes personnelles

Licence:

Elle doit être tamponnée et signée par un médecin. Elle est effective du 1^{er} Septembre de la saison en cours jusqu'au 30 septembre de l'année suivante.

Carnet de tir :

La réglementation impose aux détenteurs de catégorie B, la tenue du carnet de tir validé par 3 tirs contrôlés et enregistrés par année civile, espacés de 2 mois minimum : 40 cartouches tirées avec une arme de la catégorie la plus élevée détenue.

La participation à une compétition ou à un concours vaut tir contrôlé à faire enregistrer. Il appartient au tireur de gérer son carnet de tir.

Détenteurs d'armes:

« La licence de tir vaut titre de transport légitime » pour les armes de catégorie B. Elles doivent être transportées de façon à ne pas être immédiatement utilisables (par verrou ou démontage d'une pièce essentielle), principalement dans une mallette ou une housse.

Vous aurez donc sur vous votre licence valide, votre carnet de tir à jour et vos autorisations de détention lors du transport de vos armes. Les munitions seront dans un sac ou une mallette séparée.

Compétiteurs :

Des entraînements aux championnats sont organisés régulièrement au sein du club par des tireurs confirmés. Il faut se référer au calendrier des entraînements sur le site internet du club

Prendre connaissance des règlements spécifiques pour l'arme , l'habillement, les chaussures ...

Chaque compétiteur doit s'informer des dates d'inscription, de championnats et faire valider sa participation aux épreuves choisies.

Renouvellement détentions





Les installations

Stands

- . 10m : 10 postes air comprimé
- . 25m ISSF - 10 postes ciblérie vitesse
- . 25m blindé 6 postes, gongs métalliques
- . 50m 12 postes dont 3 GC, PN et 3 Hunter
- . 200m 6 postes équipés de caméras
- . Sanglier courant
- . Fosse Armes Anciennes

Club house

Prêt d'arme possible en calibre 4.5 et 22 lr pour tir de loisir, entraînement et compétition.

Les horaires

Lundi 14H00 - 18H00*

Mercredi 14H00 - 20H00

Samedi 14H00 - 18H00

Dimanche 09H00 - 12H00

Ecole de tir

Mardi 17-19h

Mercredi 14H00-15H30 et 15H30-17H00

**17H00 pour l'horaire d'hiver*

Les prochains concours

- . 12 et 13 octobre 2019 Concours Armes Anciennes
- . 19 et 20 octobre 2019 Concours 10m

Pensez à consulter le calendrier du club pour les dates des championnats, concours externes ...

En cas d'urgence vous pouvez joindre le président au 06.37.24.59.95.

La Cible Roannaise


Stand du pont d'Aiguilly

300 Rue de Charlieu

Route de Charlieu

42300 Roanne

Téléphone : 04.77.70.60.87.

 www.lacibleroannaise.fr
contact@lacibleroannaise.fr

A consulter :

www.lacibleroannaise.fr

www.comitetir42.fr

www.liguelyonnaisfftir.fr

www.fftir.fr



La Cible Roannaise

Livret du tireur

Saison 2019 – 2020





Le mot du président

La Cible Roannaise fêtera cette saison ses 120 ans, ce qui fera l'occasion de manifestations spécifiques comme la réfection de l'accueil, l'ouverture d'un nouveau stand 25m, l'organisation de concours dans de nombreuses disciplines (10m, 25m et 50m

ISSF, TAR, Armes Anciennes, HUNTER, Cible mobile...). La saison 2018-2019 a été une bonne année, tant sur ses résultats sportifs, que des effectifs ou de l'évolution de nos installations. En effet on note une bonne participation aux championnats et concours. La saison dernière de nombreuses participations des licenciés de notre club aux championnats de France (10m, TAR, Ecole de Tir, Armes Anciennes, 22 Hunter). Nous avons franchi la barre des 430 licenciés sans compter les adhérents deuxième clubs, les étudiants, et ceux qui ont découvert notre sport. Je souhaite donc que cette nouvelle saison 2019-2020 soit encore meilleure. Pour cela un effort de développement sera accompli, par de nouvelles pratiques, une approche familiale et locale, ainsi que l'étude de solutions d'amélioration ou d'extension de nos infrastructures. De même des créneaux spécifiques seront créés pour permettre l'entraînement et la formation des compétiteurs dans les différentes disciplines. Bien sûr nous ne pourrons mener à bien ces projets en maintenant des tarifs compétitifs sur des installations diversifiées et performantes, qu'avec la contribution de chacun d'entre nous et la participation de tous dans la continuité de nos anciens. L'expérience de chacun, dans son domaine de prédilection nous permettra d'avancer.

Bonne saison à toutes et tous.

Patrick Burdin

Le fonctionnement du club

Le club de tir « La Cible Roannaise » est une association loi 1901.

Son but est d'encadrer et aider ses licenciés lors de la pratique du tir sportif, de loisir ou de compétition. Le club est affilié à la Fédération Française de Tir, et à ses structures locales, la Ligue du Lyonnais et le Comité Départemental de tir de la Loire.

L'assemblée générale de début de saison permet de valider les choix, les orientations données au club. Les membres du Conseil d'Administration sont élus tous les quatre ans par les adhérents. Les ressources financières proviennent des cotisations (à peine la moitié, le reste étant reversé à la FFTir, à la ligue et au comité), des recettes des concours, des locations des installations aux forces de l'ordre, services pénitentiaires, convoyeurs de fonds, des recettes publicitaires ainsi que des subventions et dons divers. Ressources complétées par le bénévolat de tous les adhérents, chacun peut tout au long de la saison apporter sa contribution ainsi que son expertise suivant ses compétences. Chaque mois le président réunit les membres du bureau pour définir et organiser les actions à mener.

Les aménagements et travaux décidés lors des réunions sont réalisés sous la conduite du Président et de l'employé Philippe MAGNIN.

Les 3^{èmes} samedi de chaque mois de 8H00 à 12H00 leurs sont généralement dédiés et un repas convivial clôture cette matinée. Un chèque travaux est demandé en début de chaque saison pour les licenciés ayant entre 16 et 70 ans. Il est récupérable si le licencié participe à la vie associative du club (ex : corvées, aide arbitrage compétitions, aide de l'employé...) au cours de la saison.

Notre relève se prépare aussi grâce à l'école de tir qui est ouverte le mardi et mercredi après-midi sous la direction de nos initiateurs Jean Berthelot et Aimé Vazquez chaque semaine pour une trentaine de jeunes tireurs.

Quelques règles de bases

Respect, maîtrise de soi, concentration sont trois des valeurs essentielles de tir sportif à la FFTir. Le

règlement intérieur du club fixe les principales règles, il doit être consulté et élargé en début de saison.

Rappel de règles élémentaires de sécurité :

Une arme doit toujours être considérée comme chargée et doit impérativement rester dirigée vers les cibles, **y compris pour la sortir et la ranger dans sa boîte.**

Si le tir n'est pas encadré par un arbitre ou un formateur, l'un des tireurs les plus expérimentés doit prendre en charge la sécurité au pas de tir. Avant de se rendre aux cibles, il s'assure auprès de chaque tireur que les armes soient en sécurité et équipées d'un drapeau de sécurité, et ainsi permettre à chacun d'aller aux résultats. Lors de la présence de personnes aux cibles il est formellement interdit de manipuler son arme au pas de tir de même que les munitions. Se reculer en arrière du pas de tir pour ceux qui restent, évite les risques.

Pour la sécurité de tous, l'accès au tir sur les stands à 25 et 50m des débutants ne peut se faire qu'avec l'aval d'un animateur, après avoir appris la manipulation des armes en sécurité, acquis la maîtrise de celles-ci et avoir validé son QCM auprès d'un formateur du club.

Il est un devoir pour chacun de signaler immédiatement et courtoisement à son auteur une erreur de manipulation ou une mauvaise habitude, la sécurité étant de la responsabilité de chacun. Le permanent doit être informé immédiatement de toute attitude non-conforme à ces règles.

Rappel de quelques règles de comportement :

Respect, savoir vivre et politesse sont naturels et obligatoires, la convivialité est un plus apprécié. Pour conserver notre environnement accueillant, il est demandé que chacun le maintienne en état en permanence, des poubelles pour le tri sélectif sont en place pour les douilles, cartons et plastiques. Merci de veiller au respect par tous de ces règles élémentaires.